

# Compte-rendu

## Webinaire 3 : Les modèles économiques et juridiques de tiers-lieux nourriciers

Mardi 02 novembre 2021 de 16h à 18h

Organisé et animé par *Juliette Peres (FAB'LIM)*, *Marketa Supkova (MADABREST)* et *Timothée Herviault (INRAE/FAB'LIM)*

L'objectif est d'identifier les spécificités des modèles économiques et juridiques des tiers-lieux nourriciers, de partager des expériences de tiers-lieux nourriciers consolidés sur la construction de leur modèle socio-économique et juridique (choix, défis, réussites...), d'alimenter la réflexion des porteurs de projets sur les points clés à prendre en compte dans leur démarche (retours d'expérience inspirants) et de faire connaître les personnes et structures ressources, ainsi que les outils en appui à la définition du modèle économique et juridique des tiers-lieux nourriciers.

### Programme

- Introduction : Spécificités des modèles socio-économiques des tiers-lieux nourriciers.
- Présentation de dispositifs de financement et de modèles économiques de tiers-lieux. *Linda Reboux, Emilie Dalant*
- Partage horizontal de pratiques de tiers-lieux nourriciers expérimentés. *Rémy Léger, Jacques de Bucy*
- Co-construire un Tiers-Lieux "physique". *Yoann Duriaux*
- Synthèse des enseignements et perspective par des porteurs de projet présents : que retiennent-il comme enseignements ?

### Présentation Emilie Dalant & Linda Reboux

**Emilie Dalant** - Particularité Villages Vivants : créer du lien entre néo-ruraux et habitants déjà installés. On est une équipe de 9 personnes. SCIC basée à Crest dans la Drôme, qui existe depuis 4 ans. 5 bâtiments achetés. Objectif : rouvrir les lieux par l'intermédiaire de la foncière. La première antenne de Villages Vivants sera créée en Massif Central début 2022.

On instruit les candidatures pour s'assurer que l'enveloppe est conforme (le bâtiment) et peut héberger le projet et que le projet est viable (visibilité financière et pérennité potentielles pour se développer). Pour cela, on fonctionne avec un cadre pyramidal : on repart de la base : rassembler un collectif, une association, des porteurs de projet pour partager les enjeux (pour chaque structure et pour le bien commun). De là, on déroule les usages, l'articulation avec les usagers. C'est un point important la pré-programmation. On aborde ensuite la gouvernance. Qui pilote le projet ? Si c'est une nouvelle structure, qui sera à la tête ? Et dans la gouvernance, on aborde aussi l'animation. Après, on parle de modèle économique et juridique. On fait souvent des allers-retours entre modèles éco-juridiques et enjeux du lieu. C'est important que les souhaits et les enjeux soient partagés.

**Linda Reboux** - Responsable investissements à la Banque des Territoires. Accompagne des projets de tiers-lieux et d'autres projets de transition alimentaire, d'économie circulaire et d'insertion.

Offre d'accompagnement (co-financement d'étude et coaching territorial pour faciliter l'émergence de l'idée et la structuration du projet) plutôt côté collectivités car ce sont elles qui sont souvent à l'origine du projet. Banque des Territoires sert d'effet levier pour aller chercher de la dette bancaire. Possibilité de prendre en charge purement de l'immobilier, mais bien souvent, les projets comprennent une partie immo et une partie fonctionnement.

Différents outils financiers adaptés aux besoins des structures de l'ESS en haut de bilan : prêts 7 à 10 ans, prêts sur fonds d'épargne (LA, LDD) = 15 à 25 ans (très long terme). On s'appuie sur France Active si les projets sont trop petits. Ticket minimum = 300 k€.

On aide aussi à maximiser l'impact extra-financier. On s'adresse à la fois aux collectivités (surtout amont) et aux porteurs de projets privés. On a comme caractéristique de pouvoir participer au montage des projets et de mobiliser d'autres co-financeurs.

Nos critères de sélection : impact social et territorial, connexion avec les acteurs du territoire, gouvernance ouverte et partagée, ESS, modèle économique viable (non dépendant que de subventions), maîtrise du foncier.

**Emilie Dalant** - Différentes fonctions : l'animation (mission d'intérêt général qui peut être financée par des dons défiscalisables), la gestion locative, la relation au propriétaire, la demande et le suivi des travaux, l'entretien courant de gestion du bâti, la maîtrise d'œuvre (important de savoir qui est propriétaire du lieu). Possible mettre en œuvre des levées de fonds type 400 k€ de titres participatifs citoyens qui vont faire effet de levier pour d'autres dispositifs comme la banque ou la Banque des Territoires.

**Linda Reboux** - Halle tropisme : 1,4 M€ de budget de projet et 300 k€ investis par la Banque des territoires

### **Présentation Rémy Léger & Jacque de Bucy**

**Rémy Léger** - Ferme des Volontoux 1,2M € CA 20 ETP. Très peu ou pas d'appui politique. C'est par le faire que les gens sont venus vers nous. Contrats Cape, vrai levier économique intéressant.

**Jacques De Bucy** - Gérant SCIC. Crowdfunding déterminant pour l'Hermitage.

**ATTENTION - Ce compte-rendu est incomplet. Il ne concerne que la première moitié du webinaire.**